

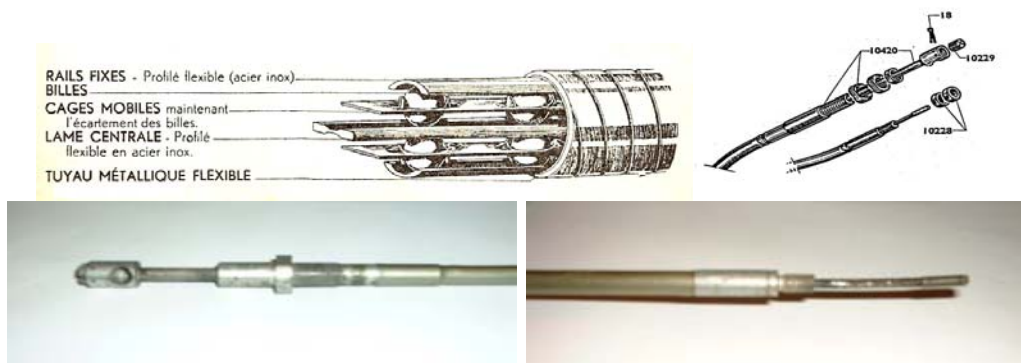
Dans les cartons !

PAR JMB

Amoureux des scooters 2T Motobécane/Motoconfort, qui n'a jamais regretté de ne pouvoir faire revivre ces sympathiques machines à cause du seul élément sensible et introuvable de nos jours : le câble de passage de vitesses.

En 1955 les bureaux d'études de Pantin décident d'équiper son nouveau scooter d'un câble de commande à billes. Invention innovante du fournisseur de l'époque, mais qui avec le temps s'est avéré assez fragile.

Le principe est une lame centrale se déplaçant axialement en étant guidée dans une gaine par des organes de roulement et coulissant entre un premier rail et un second rail dans lesquelles sont enfermés des trains de billes. Cette technologie permettant d'obtenir une traction identique en montée et descente des vitesses.



Nous avons la chance d'avoir retrouvé le fabricant d'époque qui à ce jour a conservé les plans et études d'origine. Nos premiers échanges téléphoniques ont permis d'entrevoir la possibilité d'une éventuelle future re-fabrication. Mais comme tout projet de cette envergure, le lancement d'une production nécessite une quantité minimale afin de motiver l'accomplissement de ce projet.

Vous comprendrez que le coût de fabrication sera en fonction de la technologie mise en œuvre. Le fabricant proposant même d'améliorer les points pouvant être l'origine de la casse ou l'usure prématurée à l'époque.

Nous rappelons que ce câble équipait la gamme des Moby-Scooter SB/SV mais également les SBH/SVH et SBS/SVS

Nous vous invitons dès à présent à réserver votre ou vos câbles.

Le Webmaster MCF

BON DE PRE-SOUSCRIPTION

Je m'engage, dans le cas où le projet de refabrication des câbles de changement de vitesse de scooters serait mené à bien, à acheter __ unités, au prix * de 100€

Date : signature

Nom / Prénom Adresse

Tel : email :

Bon à imprimer, et à retourner dans les meilleurs délais à : MCF - Mairie - 41100 Sainte Anne

RAPPEL

Cette refabrication ne pourra être menée à terme que si nous réunissons plus de 100 unités en pré-reservation !!!

Pour des raisons de législation en vigueur pour les associations, le Club MCF ne pourra vendre qu'aux adhérents.

N'envoyez pas d'argent, ceci est une pré-reservation, vous serez contacté par courrier, dès que le projet sera en phase de lancement.